



TR

Animateur d'Équitation



En partenariat
avec



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Rentrée : Septembre

Durée : 10 mois

Rythme de l'alternance : 2 jours / semaine en formation les lundis et mardis (hors vacances scolaires), le reste du temps en entreprise.

Présence les jeudis en fin d'année.

Le titre professionnel d'Animateur d'Équitation vous permet d'animer, d'initier et transmettre les premières notions d'équitation sous la responsabilité d'un(e) moniteur(trice).

La formation est construite en alternance, sous forme de contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou en financement personnel. Ces contrats permettent une prise en charge des frais de formation associée à une rémunération.

Le planning sera varié pour préparer au mieux l'élève pour la suite : découvertes de disciplines, connaissance de l'environnement professionnel et local. Beaucoup d'intervenants viendront enrichir cette formation et vous présenter leur spécialité.

LE + DE LA FORMATION :

L'obtention du diplôme permet la dispense par équivalence des TEP d'entrée au BPJEPS.



RENSEIGNEMENTS

www.equivallee-haras-cluny.fr
formation@ehnc.fr
03.85.32.09.73



CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 16 ans
- Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
 - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature
- Être titulaire de la licence fédérale et de la licence compétition division « club » minimum en cours de validité au jour de l'inscription
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Avoir une réelle motivation pour l'animation
- Réussir aux tests d'entrée



TP

Animateur d'Équitation

En partenariat
avec



RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- BC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- BC 2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité
- BC 3 – Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Prérequis :
 - Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivrés par la FFE :
 - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalerie ou de pleine nature
 - Être titulaire de la licence fédérale et de la licence compétition division « club » minimum en cours de validité au jour de l'inscription
 - Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme.
 - Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des « Activités Équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Tests techniques :
 - Travail sur le plat
 - Travail à l'obstacle
 - QCM de culture équestre
- Entretien de motivation

RENSEIGNEMENTS

www.equivallee-haras-cluny.fr
formation@ehnc.fr
03.85.32.09.73

